

Certes, la loi dite « de transformation de la Fonction Publique » va supprimer le CHSCT en temps qu'instance et cela vous ôtera une belle épine du pied mais encore une fois, l'interrogation peut-être posée sur votre perception du travail des représentant.e.s des personnels au sein des instances et de celle-ci en l'occurrence.

Devons nous l'affirmer encore une fois ? Non, nous ne sommes pas là pour être de simples « empêcheurs de tourner en rond » pour la Direction Académique. Nous voyons notre mission comme une défense de l'intérêt général (c'est à dire celui des agent.e.s, des usager.e.s et donc de l'institution) en terme de sécurité, santé et conditions de travail.

Certes, nous donnons notre avis sans être des professionnels dans ce domaine. Et vous également.

Certes, nous pouvons nous tromper. Et vous également.

Certes vous décidez. Mais vous devez être réellement ouverte à la discussion.

Si l'échange et la recherche d'un véritable fonctionnement positif de cette instance avait prévalu, il est fort probable que nous n'aurions pas connu les tensions de ces derniers mois.

Il est fort probable qu'il n'y aurait pas eu d'attaque sur un soi-disant problème de posture du secrétaire de cette instance et de fait un véritable problème de posture de différents membres de cette instance.

Le but de notre déclaration n'est pas de rouvrir la plaie mais bien de faire que la cicatrisation soit définitive. Lorsque des habitations sont construites en zone inondable et subissent une crue dévastatrice, il ne suffit pas de nettoyer la boue mais bien de prendre diverses mesures préventives pour éviter toute autre catastrophe.

Notre rôle doit être cela au sein de cette instance. Chercher des coupables n'avancerait à rien mais des constats doivent être dressés sur la gestion de cette instance afin éviter que les mêmes maux apportent les mêmes dégâts.

Très clairement, cela est né avec la situation de la Ferrière aux Étangs.

Que de santés détériorées, d'énergie dépensée, de temps passé. Si la confiance avait été réelle, les amateurs que nous sommes auraient été entendus et l'évaluation de la situation ainsi que les réponses apportées auraient été efficaces bien plus rapidement.

Dans une telle situation, il n'est pas possible de laisser les choses en l'état en espérant un retour progressif à la normale. Même si une décrue est possible, la catastrophe ne fait que couvrir et le danger guette. Il est parfois nécessaire de prendre des mesures radicales en urgence. Pour le bien de toutes et tous. Prendre le temps peut parfois revenir à prendre d'énormes risques et rendre les situations irréversibles. Nous avons proposé ce qui pourrait ressembler à la construction de digues très tôt et n'avions pas été entendus, malheureusement.

Nous ne pouvons que regretter qu'il eût fallu attendre si longtemps en occasionnant ainsi autant de dégâts.

Encore une fois, il n'est nullement dans notre volonté de faire de procès, mais bien que nous puissions toutes et tous ensemble au sein de cette instance réfléchir sur les erreurs passées, faire les bons constats, en tirer les conséquences pour que celle-ci puisse retrouver une qualité de fonctionnement qui garantisse les meilleurs résultats en terme de santé, sécurité et conditions de travail dans l'intérêt des agent.e.s, des usager.e.s et donc de l'institution « Éducation Nationale ».

Nous avons eu une discussion avec vous, Madame la Directrice Académique, et pensons que cela doit être possible.

D'ailleurs, lors de cet entretien, nous avons convenu de vous faire part directement de toute situation qui nous heurterait dans le cadre du dialogue social plutôt que de parasiter une instance avec cela. C'est ce que nous avons fait par courrier du 21 mai. Vous nous avez répondu le 22 mai.

Vous avez pourtant choisi d'en parler en instance (lors de la CAPD du 28 mai).

Nous nous devons de vous rappeler qu'il y a des confusions quand à la constitution de notre fédération. En CAPD, c'est le SNUipp-FSU qui est présent et pour le premier degré uniquement.

Dans les autres instances, c'est la FSU tout en pouvant contenir dans sa délégation des représentants issus du SNUipp. Mais la FSU n'est pas présente en CAPD. Donc, l'échange n'a pas eu lieu avec les bons interlocuteurs.

Vous y avez dit que les retards de PV n'étaient pas du uniquement à la DSDEN. Nous doutons qu'il nous faille approfondir ce sujet car nous savons tous ce qu'il en est réellement.

Pour revenir à votre courrier de réponse, vous y parlez d'instances ayant eu lieu avant notre rencontre du 11 mars. Or pour nous, il est clair qu'après notre rencontre, nous ne vous réinterpellions que sur le futur et non le passé.

Votre réponse montre donc clairement, avec les dates mentionnées, que, régulièrement, les documents n'arrivent pas dans les délais pour diverses instances ; que les PV sont longs à nous parvenir (parfois très long en ce qui concerne le CDEN ; jusqu'à un an et plus) . Pour le même CDEN , la convocation officielle peut nous arriver la veille. Certaines instances peuvent être reportées faute de possibilité d'envoi des documents en temps et en heure.

Il montre également que vous faites parfois le choix d'informer des partenaires de situations sans que nous le soyons nous même. Et nous tenons à préciser, que ce ne sont pas que des informations de politique générale comme mentionné. Sans polémique, mais pour être clair malgré tout, vous comprendrez, concernant Saint Langis, que l'argument selon lequel vous vouliez nous donner l'information en CAPD le 15 mai pour une décision prise le 10 mai et connue de tous immédiatement, sauf des représentants des personnels, a du mal à nous satisfaire. Comment entendre, que l'information devait être donnée le 15 mai dans une instance qui ne traite pas de carte scolaire alors que nous étions réunis le 14 mai en CDEN et qu'il a fallu que nous y posions la question pour en être informé ?

Encore une fois, l'objectif n'est pas ici de créer des tensions, mais bien de vous faire comprendre que nous souhaitons avoir à notre disposition tous les moyens alloués pour pouvoir effectuer notre mission dans les meilleures conditions comme cela est prévu dans les textes. Nous avons, nous aussi, un calendrier chargé et contraint. Ces errements compliquent notre mission.

Nous ne doutons pas que les efforts effectués de part et d'autre permettront à l'avenir de limiter ces complications.